

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UN COLLOQUE PLEIN D'AMBITION

Une fois de plus innovante grâce à la problématique qu'elle avait choisi d'aborder lors de son Colloque National de Santé Publique, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire a prouvé l'intérêt de donner une place au bucco-dentaire dans le monde du travail. Et ne cache pas son désir de « faire de la prévention » au sein des entreprises dans un avenir très proche

Paris, 14 octobre 2010

Le Palais du Luxembourg accueillait, le 8 octobre dernier, le 11^e Colloque National de Santé Publique de l'UFSBD. Le thème de cette édition : « Santé au travail : quelle place pour le bucco-dentaire ? », a suscité l'engouement d'un public varié. Cadres en ressources humaines, dirigeants d'entreprise, mutualistes ou encore acteurs de santé ont montré un intérêt particulier pour cette problématique pour laquelle ce colloque marquera sans aucun doute une nouvelle étape. La profession, elle aussi, a largement répondu à l'appel, et par la même occasion, confirmé son investissement pour la santé des Français.

La problématique de la santé en entreprise est une question complexe et plurielle qui laisse apparaître plusieurs paramètres contradictoires. Où commence le champ de « la prévention » et où se termine celui de « la réduction des risques professionnels » ? Nous savons que les TMS sont quelquefois liés à des troubles d'occlusion maxillaire, ou que le stress a des répercussions en bouche. A propos de ces sujets, parle t'on de « prévention » bucco-dentaire ou de « risques professionnels » ? Dans les deux cas, le chirurgien – dentiste doit pouvoir collaborer à la fois avec les DRH et les services de santé au travail, dans le but d'améliorer le dépistage et la prise en charge. Les modalités de cette collaboration sont à construire.

« Place à l'action »

Si l'entreprise peut, à terme, réduire les inégalités sociales de santé en investissant dans des programmes de prévention pour tous, comment expliquer aujourd'hui que la santé au travail soit à ce point inégalitaire ? En effet, pour bénéficier d'une complémentaire santé, il est préférable d'être cadre dans une grande entreprise qu'ouvrier dans une TPE... Lequel des deux a le plus besoin d'être soutenu pour sa santé dentaire ? Sur ce sujet spécifique, la profession dentaire, les mutuelles et les assureurs doivent réfléchir ensemble à améliorer les niveaux de couverture des dépenses de santé dentaire car c'est à cette condition que nous pourrions améliorer la santé bucco-dentaire des Français.

L'UFSBD a confirmé, par la voix de son Président, le Dr Patrick Hescot, que ce colloque devait « initier un engagement durable de la profession dans le monde du travail et être suivi d'actions sur le terrain ». L'association est plus que jamais prête à s'investir dans ce nouveau défi aux côtés des entreprises de plus en plus nombreuses qui saisissent elles aussi les enjeux d'un tel investissement. Les actes du colloque seront téléchargeables sur www.ufsbd.fr au début de l'année 2011.

Contact scientifique :

Dr Jacques Wemaere / jacqueswemaere@ufsbd.fr

Contact presse :

Damien Guillou / 01.44.90.72.90 / damienguillou@ufsbd.fr

L'UFSBD en quelques mots :

Organisme officiel de la profession dentaire depuis 1966 et Centre Collaborateur OMS, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) représente les **38 000 chirurgiens-dentistes** qui agissent au quotidien pour la santé bucco-dentaire de tous les Français, **au sein de leur cabinet.**

Grâce à la mobilisation de ces 15 000 membres, l'UFSBD se positionne également comme un véritable **acteur de santé publique en dehors du cabinet dentaire.** Son engagement sur le terrain, depuis plus de 40 ans, auprès des populations les plus sensibles (jeunes enfants, adolescents, femmes enceintes, personnes âgées dépendantes, personnes en situation de handicap, personnes précaires...), en fait l'acteur principal de la promotion de la santé bucco-dentaire en France.